

TRIOMPHE SECURITE  
185 rue de Vaugirard  
75015 PARIS

A nos partenaires et parties prenantes,  
Le 21/12/2018

Nous reconnaissons que l'une de nos obligations qui conditionne notre participation au Global Compact des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une Communication sur le progrès (COP).

Cette dernière comprend une déclaration réitérant l'adhésion aux principes du Global Compact, une description des mesures concrètes mis en place depuis cette adhésion, ou bien depuis la publication de notre dernière communication, et enfin une mesure des résultats obtenus ou escomptés.

Nous sommes dans le regret de vous faire part de notre retard dans la préparation, l'envoi et la mise à disposition du public de notre Communication sur le progrès dû à une forte et rapide accroissement de notre activité en cette période de fêtes.

Nous vous prions de bien vouloir nous accorder une extension de la période de délai de soumission afin de pouvoir publier notre COP. Notre prochaine Communication sur le progrès sera envoyée sur le site du Global Compact à des fins d'évaluation en date du 22 mars 2019 au plus tard.

Bien cordialement,

Mme MILLOT Angie  
Chargée de mission

